

# Un défi pour les mathématiciens: Tarifer l'eau de manière équitable

Étienne Billette de Villemeur<sup>1</sup>   Justin Leroux<sup>2</sup>

<sup>1</sup>Université de Lille (EQUIPPE), France  
Chaire d'économie Toussaint Louverture, Haïti

<sup>2</sup>HEC Montréal (CIRANO & CIRPÉE), Canada

8 décembre 2012

Mathématiques de la planète Terre, 2013

La tarification de l'eau est une question importante de société:

- l'eau est un bien essentiel
- la distribution (collecte, traitement, transport) d'une eau de qualité engendre des coûts importants en infrastructures

Nécessité de tarifer de manière équitable:

- garantir un accès abordable pour les usagers démunis (équité verticale)
- s'assurer que les usagers consciencieux ne fassent pas indûment les frais de consommateurs irresponsables (équité horizontale)
- favoriser la conservation de la ressource et une gestion pérenne des infrastructures (équité intergénérationnelle)

Les "meilleures pratiques" en vigueur sont critiquables:

- pas toujours rigoureuses
- évoluent au cours du temps

De nombreuses régions développées ne disposent pas d'une tarification volumétrique (par ex., certains comtés de Californie, du Royaume Uni, du Québec, etc.)

- Argument d'accessibilité
- Implique un financement des services d'eau par l'impôt municipal ou général

# Peu propice à la satisfaction des critères d'équité:

- Manque d'équité verticale:
  - une certaine progressivité, mais aucune garantie que le niveau de progressivité voulu soit atteint:
  - recours aux aides sociales nécessaire
- Manque d'équité horizontale:
  - les petits usagers subventionnent les grandes consommations
- Manque d'équité intergénérationnelle:
  - financement des infrastructures vulnérable aux urgences politiques du moment (pas d'objectif d'autofinancement)
  - peu propice à la préservation de la ressource (aucun signal de coût ou de rareté)

# Problème complexe d'allocation des coûts (*cost sharing*)

Nécessite de tenir compte de nombreuses variables:

- profils de consommation des usagers
- variables non directement liées à la consommation d'eau (par ex: le revenu)
- caractéristiques dont on ne souhaite pas tenir les individus responsables (par ex: les besoins en eau)

Ce que les mathématiques ont à offrir:

Un cadre rigoureux qui permet d'incorporer les notions (**philosophiques**) d'équité et de responsabilité à un problème (**économique**) de partage de coûts pour répondre à un important enjeu (**social**).

# Structure de la présentation

- Modélisation du problème de tarification
- Réduction à un problème d'équation fonctionnelle
- Résolution des équations de Jensen et de Cauchy
- Conclusion

Population de  $n$  agents. Chaque agent  $i \in \{1, \dots, n\}$  :

- consomme  $q_i$  unités d'eau
- paye un montant  $t_i$

La tarification doit financer le coût de desservir la demande totale de la population:

$$\sum_{i=1}^n t_i = C(Q), \quad \text{avec } Q = \sum_{i=1}^n q_i$$

où  $C$  est une fonction croissante vérifiant  $C(0) = 0$

- $\bar{q}_i$  - besoins de l'individu  $i$
- $r_i$  - revenu de l'individu  $i$

Le bien-être de l'individu  $i$  :

$$u\left(\frac{q_i - \bar{q}_i}{\bar{q}_i}\right) + r_i - t_i$$

La fonction  $u : \mathbb{R}_+ \rightarrow \mathbb{R}_+$  est croissante, concave, et satisfait les conditions d'lnada:

$$u(0) = 0 \quad \text{et} \quad \lim_{x \rightarrow 0^+} u'(x) = +\infty$$

"Personne n'est responsable de ses besoins essentiels."

Formellement, le schéma de tarification doit satisfaire les propriétés suivantes:

- la valeur de  $\bar{q}_i$  ne doit pas déterminer le niveau de bien être final
- les individus doivent être tenus responsables uniquement de leur consommation discrétionnaire:  $\frac{q_i - \bar{q}_i}{\bar{q}_i}$

Des individus aux besoins identiques devraient se voir imposer des barèmes tarifaires identiques.

## Axiome: Barèmes identiques pour besoins identiques (BIBI)

Les barèmes de tarification,  $q_i \mapsto t_i$  et  $q_j \mapsto t_j$ , doivent être identiques dès que  $\bar{q}_i = \bar{q}_j$ .

**Note:** Cet axiome implique  $[q_i = q_j \implies t_i = t_j]$  lorsque  $i$  et  $j$  ont des besoins égaux.

L'axiome BIBI est trop exigeant en présence d'externalités:

**Proposition:** *Il n'existe pas de règle de tarification,  $t$ , satisfaisant BIBI si la fonction de coûts,  $C$ , n'est pas linéaire.*

# Démonstration ( $n = 2$ )

Soient  $\bar{q}, q, q' \in \mathbb{R}_+$  tels que  $\bar{q} \leq q < q'$ . Considérons un profil de besoins identiques:

$$\bar{q}_1 = \bar{q}_2 = \bar{q}.$$

Par BIBI et par la contrainte d'autofinancement:

$$\begin{aligned} t_1(q, q) &= t_2(q, q) = \frac{C(2q)}{2} \quad \text{et} \\ t_1(q', q') &= t_2(q', q') = \frac{C(2q')}{2} \end{aligned}$$

Donc,

$$t_1(q', q') - t_1(q, q) = \frac{C(2q') - C(2q)}{2}$$

De plus, par BIBI, on a  $t_1(q, q) = t_1(q, q')$ , donc:

$$t_1(q', q') - t_1(q, q') = \frac{C(2q') - C(2q)}{2} \quad (1)$$

# Démonstration ( $n = 2$ )

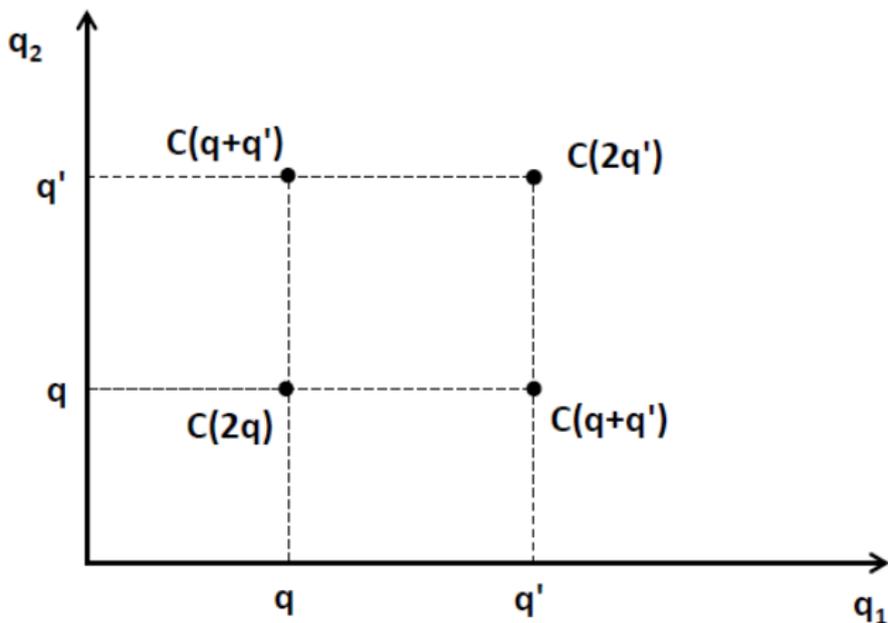
De plus, on a par la contrainte d'autofinancement et BIBI, respectivement:

$$\begin{aligned} & t_1(q', q') + t_2(q', q') - [t_1(q, q') + t_2(q, q')] \\ &= C(2q') - C(q + q') \end{aligned}$$

et  $t_2(q', q') = t_2(q, q')$

D'où

$$t_1(q', q') - t_1(q, q') = C(2q') - C(q + q') \quad (2)$$



$$t_1(q', q') - t_1(q, q') = C(2q') - C(q + q')$$

$$t_1(q', q') - t_1(q, q') = \frac{C(2q') - C(2q)}{2}$$

# Démonstration ( $n = 2$ )

Par (1) et (2),

$$C(2q') - C(q + q') = \frac{C(2q') - C(2q)}{2}$$

soit

$$C(q + q') = \frac{C(2q) + C(2q')}{2}$$

Il s'agit d'une équation fonctionnelle, dont l'inconnue est  $C$ , et qui doit être vérifiée pour tous  $q, q' \in [\bar{q}, +\infty[$  et donc, comme  $\bar{q}$  a été choisi de manière arbitraire, pour tous  $q, q' \in \mathbb{R}_+$ .

# L'équation de Jensen

En procédant au changement de variable  $C \equiv f$ ,  $x = 2q$  et  $y = 2q'$ , on retrouve l'équation de Jensen:

$$f\left(\frac{x+y}{2}\right) = \frac{f(x) + f(y)}{2} \quad \text{pour tout } x, y \in \mathbb{R}_+$$

**Résolution:** En choisissant  $x' = x + y$ , et  $y' = 0$ , on obtient

$$\frac{f(x) + f(y)}{2} = f\left(\frac{x+y}{2}\right) = f\left(\frac{x'+y'}{2}\right) = \frac{f(x+y)}{2} + \frac{f(0)}{2}$$

Or, comme  $f(0) = C(0) = 0$ , on obtient que  $f$  satisfait l'équation de Jensen si et seulement si elle satisfait:

$$f(x+y) = f(x) + f(y) \quad \text{pour tout } x, y \in \mathbb{R}_+$$

qui est une équation de Cauchy.

# L'équation simple de Cauchy (1821)

$$f(x + y) = f(x) + f(y) \quad \text{pour tout } x, y \in \mathbb{R}_+$$

**Résolution:** Par récurrence, on obtient

$$f(x_1 + x_2 + \dots + x_n) = f(x_1) + f(x_2) + \dots + f(x_n)$$

et en choisissant  $x_k = x \forall k$ , il s'ensuit que:

$$f(nx) = nf(x) \quad \text{pour tout } x \in \mathbb{R}_+ \text{ et tout } n \in \mathbb{N}$$

# L'équation simple de Cauchy (1821)

Si on écrit  $x = (m/n)z$ , alors

$$nx = mz.$$

Donc,

$$f(nx) = f(mz),$$

et

$$nf(x) = mf(z).$$

Par conséquent:

$$f\left(\frac{m}{n}z\right) = \frac{m}{n}f(z).$$

En prenant  $z = 1$  et en notant  $f(1) = c$ , on obtient que:

$$f(x) = cx \quad \text{pour tout } x \in \mathbb{Q}_+.$$

# Pour étendre la solution à $\mathbb{R}_+$

Si on suppose que  $f$  est continue en un seul point,  $x_0 > 0$   
(Darboux, 1875):

$$\lim_{z \rightarrow x_0} f(z) = f(x_0).$$

Alors pour tout  $x \in \mathbb{R}_+$ , on a

$$\begin{aligned} \lim_{u \rightarrow x} f(u) &= \lim_{u \rightarrow x + x_0 \rightarrow x_0} f[(u - x + x_0) + (x - x_0)] \\ &= \lim_{z \rightarrow x_0} f[z + (x - x_0)] \\ &= \lim_{z \rightarrow x_0} f(z) + f(x - x_0) \\ &= f(x_0) + f(x - x_0) \\ &= f(x_0 + x - x_0) \\ &= f(x) \quad \square \end{aligned}$$

**Théorème** Une fonction  $f : \mathbb{R}_+ \rightarrow \mathbb{R}_+$ , continue en un point  $x_0$ , satisfait

$$f(x + y) = f(x) + f(y) \quad \text{pour tout } x, y \in \mathbb{R}_+$$

si et seulement si:

$$f(x) = cx \quad \forall x \in \mathbb{R}_+.$$

Nous avons vu un exemple d'applications d'équations fonctionnelles. Les applications abondent, et dépassent de loin la tarification de l'eau. Parmi d'autres, on compte:

- la tarification de services publics autres que l'eau (transport, santé, éducation, etc.)
- le partage de coûts au sein d'entreprises privées ou semi privées (aéroports, centres d'appels, etc.)
- l'établissement de transferts internationaux face au réchauffement climatique
- la détermination de la progressivité de l'impôt sur le revenu...

Autrement dit, tout **examen normatif basé sur une approche axiomatique** se prête à la résolution d'équations fonctionnelles.

# La "Bible" des équations fonctionnelles

Une référence à ne pas manquer:

- J. Aczél, "Lectures on Functional Equations and Their Applications", Dover Publications, 1966.

János Aczél (né en 1924): Professeur émérite à l'Université de Waterloo, Fellow de la Société Royale Canadienne.